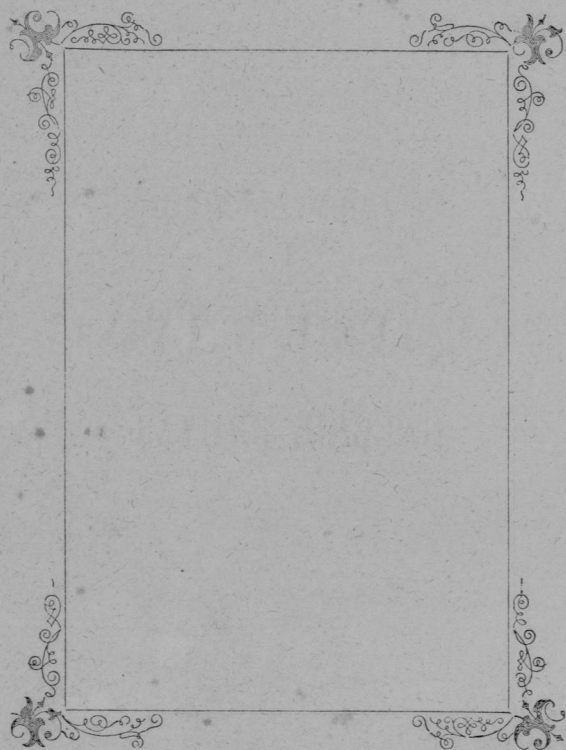
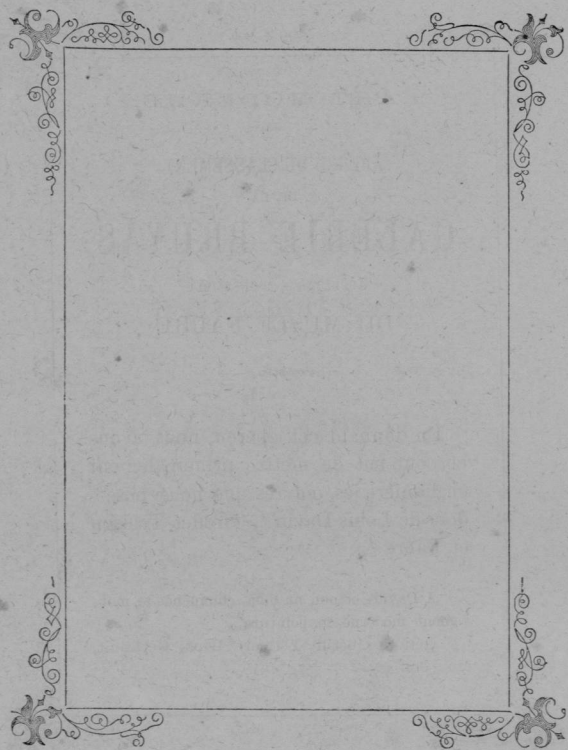


ART MODERNE  
—  
DOCUMENTS RELATIFS  
A LA  
**GALERIE BRUYAS**  
—  
MONTPELLIER  
IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI  
RICATEAU, HAMELIN ET C<sup>IE</sup>  
—  
MDCCLXXII



I  
APERÇU DU CLASSEMENT  
DE LA  
GALERIE BRUYAS



ART MODERNE

APERÇU DU CLASSEMENT

DE LA

GALERIE BRUYAS

APPLIQUÉ A L'ENSEMBLE

DU MUSÉE FABRE

En donnant cet aperçu, nous avons eu pour but de mettre principalement en lumière les œuvres que nous possédons de Louis David <sup>1</sup>, Girodet-Trioson et Fabre <sup>2</sup> ;

<sup>1</sup> A David, et non au delà, commence le mouvement moderne en peinture.

<sup>2</sup> Gérard, Guérin, Lethière, Gros, Géricault, etc., etc.

De suivre, par conséquent, l'ordre de transformation avec Ingres, Delacroix, Flandrin, Barye, Schnetz ; et, à défaut de ces maîtres illustres, avec Léon Bénouville, Alexandre Cabanel, Eugène Guillaume, les trois meilleurs élèves de l'Académie des Beaux-Arts (Rome et Paris, 1845) ; sans oublier, de notre beau Musée du Luxembourg, J. Court, Th. Couture, Eug. Devéria, Lehmann, Gleyre, Ph. Tanneur, etc. ;

D'envisager, enfin, une période de l'art non moins intéressante, celle qui se rattache, directement ou indirectement, aux célèbres peintres anglais : Turner, J. Reynolds, Constable, Bonington, c'est-à-dire chez nous : Eug. Devéria, Prud'hon, Géricault, Eug. Delacroix, Sigalon, Poterlet, Comairas, Chenavard, Barye, Jadin, Ziegler, Giroux, Raffet, Charlet, Daumier, Grand-

ville, Gavarni, Ary Scheffer, Granet, Eug. Isabey, C. Roqueplan, Chassériau, Louis Boulanger, Robert Fleury, Riesener, H. Vernet, Jeanron, Meissonier, Champmartin, Tassaert, Decaisne, Paul Huet, de la Bergue, Marilhat, Decamps, J. Dupré, Flers, Cabat, Corot, Diaz, Th. Rousseau, Hervier, François Millet, Bonvin, Gustave Courbet, Troyon, Rosa Bonheur, Louis Français, Mouilleron, Eug. Ciceri, Fromentin, G. Doré, Jules Laurens, Henner, Didier, G. Ricard, Penguilly-l'Haridon, Charles Jacque, Bracquemond, Célestin Nanteuil, Allemand (de Lyon), etc.

Quant au tableau de Brascassat<sup>1</sup>, on pourrait lui conserver toujours sa même place, attendu qu'il nous a été imposé, à juste titre, par un artiste de beaucoup de talent, le baron Fabre. Cette pein-

<sup>1</sup> *Les Vaches au pâturage.*

ture servirait naturellement de transition, avec les œuvres de Diday, Saint-Jean et Calame, pour arriver à Troyon, Th. Rousseau, Rosa Bonheur, Paul Huet, etc.

Partant de cette idée qu'une collection offerte à l'étude doit se composer non-seulement des œuvres des maîtres, mais encore de celles qui, dans un ordre moins élevé, permettent toutefois de suivre et de juger les tâtonnements à travers lesquels l'art est arrivé à sa perfection, il conviendrait de supprimer de tous nos premiers plans (si non de l'enceinte du Musée) tout ce qui ne ferait pas partie de la tradition, ou qui serait absolument privé d'un sentiment vivace et original.

A. B.

Montpellier, 15 juin 1872.

*Nota.* — Tous les documents relatifs à l'Art moderne se trouvent actuellement à la Bibliothèque du Musée Fabre, dans des armoires spéciales, portant le titre d'*Annexe à la Galerie Bruyas*.

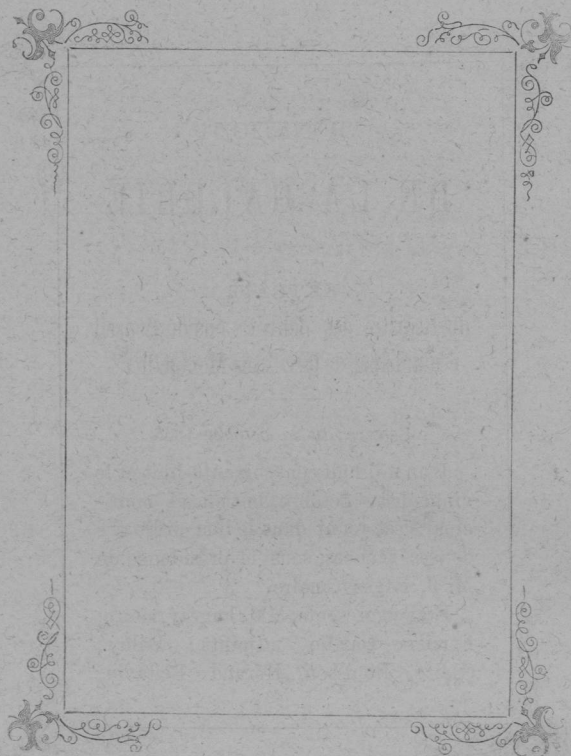
Ces documents, émanés de nos principaux critiques :

Eug. Delacroix, Charles Blanc, Th. Thoré, Ch. Baudelaire, Th. Gautier, George Sand, Delphine Gay, Alfred de Musset, Proudhon, Sainte-Beuve, Taine, Th. Silvestre, Alfred Sensier, Castagnary, Astruc, — Delécluze, G. Planche, Delestre, Ch. Lenormand, Vitet, Viardot, H. de Laborde, Paul de Saint-Victor, Ch. Clément, E. About, Ph. Burty, Arsène Houssaye, Léon Lagrange, E. Galichon, Paul Mantz, Jeanron, F. de Lasteyrie, E. Chesneau, Max. du Camp, E. et J. de Goncourt, A. de la Forge, H. de la Madeleine, etc.,

Portent notamment sur David, Girodet, Gérard, Gros, Prud'hon, Géricault, Eug. Delacroix, Ingres, Flandrin, Amanry-Duval, Gérôme, Paul Delaroche, Léopold Robert, Decamps, Marilhat, Th. Rousseau, François Millet, Barye, Chenavard, Henriquel Dupont, Corot, Haffner, Gigoux, Paul Huet, Courbet, Bonvin, Tassaert, A. Guignet, Glaize père, A. Devéria<sup>1</sup>, etc.

<sup>1</sup> . . . . Si les ouvrages d'un homme célèbre, qui a fait votre joie, vous paraissent aujourd'hui naïfs et dépaysés, enterrez-le donc au moins avec un certain bruit d'orchestre, égoïstes populaces ! (Ch. BAUDELAIRE, *Salon de 1845.*)

II  
DONATION DE LA GALERIE



DONATION  
DE LA GALERIE

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du Conseil  
municipal de la ville de Montpellier

*Séance du 22 octobre 1868*

L'an mil huit cent soixante-huit et le  
vingt-deux octobre, le Conseil muni-  
cipal s'est réuni dans le lieu ordinaire  
de ses séances, sous la présidence de  
M. J. Pagézy, maire.

Étaient présents: MM. Pagézy, maire;  
Ferrier, Bazille, adjoints; Baldy,  
Glaize, Bouisson, Hérand, Peitavin,

offrir ma galerie à la ville de Montpellier, voulant ainsi concourir, dans la mesure de mes forces, au développement du progrès artistique.

Si, dans ma collection si laborieusement formée, je n'avais été soutenu par mon excellent père, tous mes efforts eussent été impuissants; à moi donc le pieux devoir de perpétuer le souvenir de ses largesses, en demandant que ma galerie porte son nom.

Si vous pensez que ma proposition ait chance d'être accueillie, vous m'obligerez en m'honorant d'une réponse; nous aurions ensuite à nous entendre ensemble sur la question de détail.

Agréer, je vous prie, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

L.-Alfred BRUYAS.

Montpellier, le 27 octobre 1868.

MONSIEUR BRUYAS,

J'ai eu l'honneur de donner lecture au Conseil municipal, dans la réunion qui vient d'avoir lieu, de la lettre par laquelle vous voulez bien offrir votre Galerie de tableaux à la ville de Montpellier.

Le Conseil a entendu la lecture de cette lettre avec un sentiment profond de reconnaissance.

Votre Galerie est, depuis longtemps, hautement appréciée dans le monde artistique.

Elle est l'œuvre d'une intelligence élevée, d'une persévérance qui ne s'est jamais démentie et de sacrifices pécuniaires considérables, répondant à toutes les exigences. Elle présente un



ensemble de chefs-d'œuvre dont notre Musée aura le droit d'être fier, au milieu des richesses dont il est en possession.

Veillez croire, Monsieur, qu'en vous disant ici que nous sentons vivement toute l'importance artistique de votre donation et que nous en sommes profondément reconnaissants, je n'exprime que faiblement les sentiments de l'Administration et du Conseil.

La délibération énonce qu'une salle sera spécialement affectée, au Musée, à votre collection; qu'elle portera le nom de *Galerie Bruyas*, conformément au vœu que votre piété filiale a exprimé d'une manière si touchante dans votre lettre, et que vous en serez le Conservateur pendant toute votre vie.

Je suis heureux de penser que vous voudrez bien accepter ce titre.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

PAGÉZY.

Après ces lectures, le Conseil, s'associant aux sentiments exprimés par l'Administration et la Commission des Beaux-Arts, sur une collection qui est non-seulement une magnifique réunion d'objets d'art, mais une œuvre d'art elle-même, par suite de la méthode et de l'harmonie qui ont présidé à l'acquisition et au classement des richesses qui la composent, prend, à l'unanimité, la délibération suivante :

1° La lettre de M. Bruyas et la réponse de M. le Maire seront jointes au procès-verbal ;

2° La donation de M. Bruyas est acceptée, et M. le Maire est prié de

transmettre à M. Bruyas les remerciements du Conseil et les sentiments de reconnaissance de la Cité ;

3° Les tableaux donnés par M. Bruyas seront annexés au Musée de la Ville, dont ils ne pourront jamais être séparés, et formeront dans des salles séparées une collection sous le nom de Galerie Bruyas ;

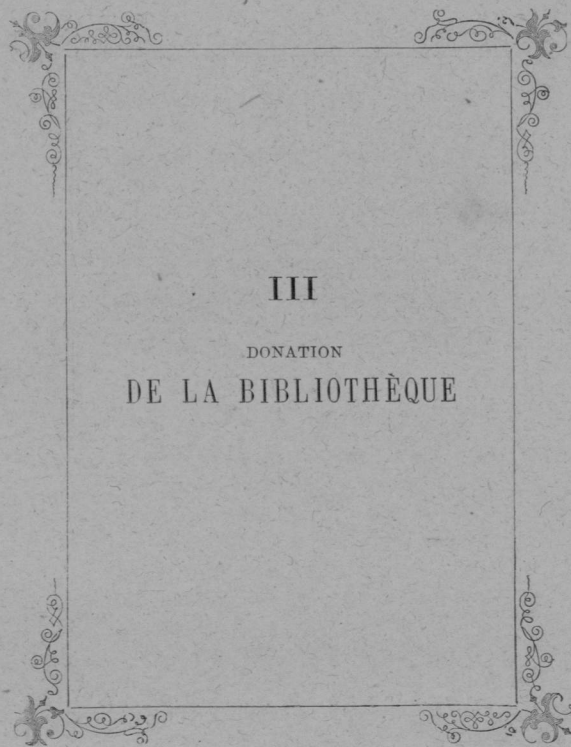
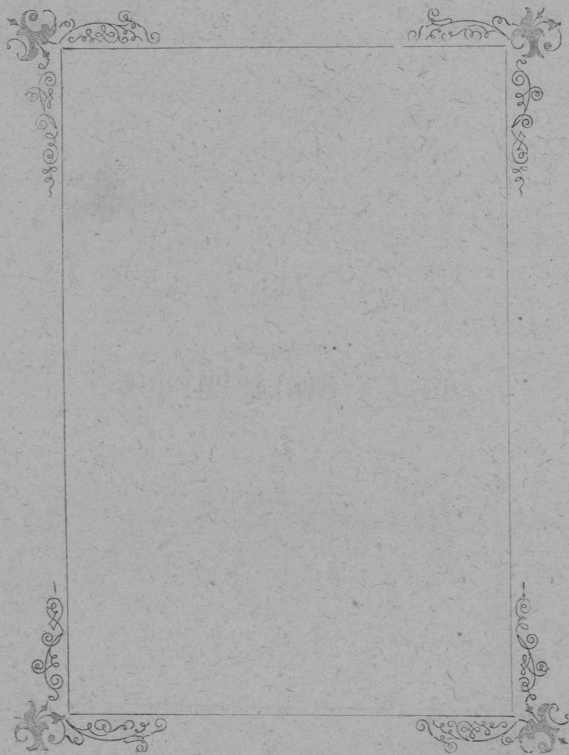
4° M. L.-Alfred Bruyas est nommé, sa vie durant, conservateur de la Galerie Bruyas ;

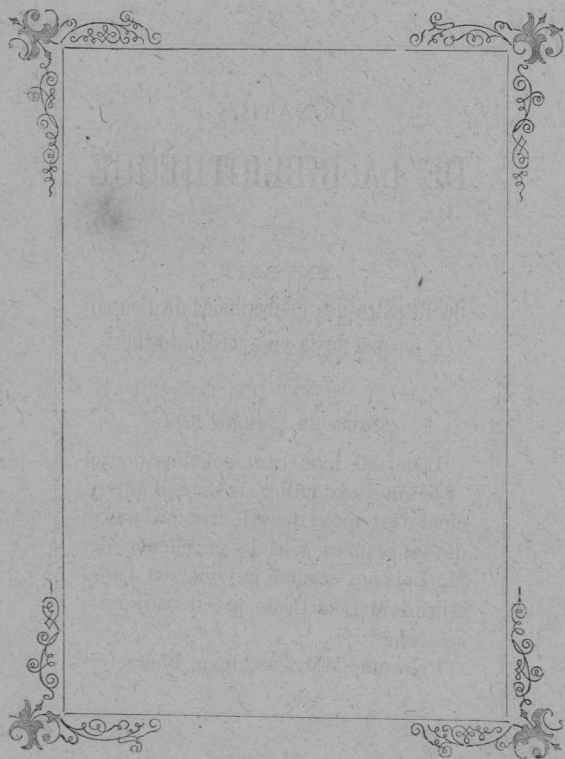
5° Après le décès de M. Bruyas, les tableaux de la Galerie seront conservés dans le même ordre qu'il leur aura assigné de son vivant, condition absolue et de rigueur, afin de conserver l'idée qui a présidé à la formation de cette collection ;

6° M. le Maire est autorisé à s'entendre verbalement avec M. Bruyas

sur tous les détails relatifs à cette affaire.

Et ont signé tous les membres présents.





DONATION  
DE LA BIBLIOTHÈQUE

EXTRAIT  
du Registre des délibérations du Conseil  
municipal de la ville de Montpellier

*Séance du 26 juillet 1872*

L'an mil huit cent soixante-douze  
et le vingt-six juillet, le Conseil muni-  
cipal s'est réuni dans le lieu ordinaire  
de ses séances, sous la présidence de  
M. Laissac, second adjoint, en l'ab-  
sence de M. Léon Coste, premier adjoint,  
empêché.

Présents : MM. Castelnau, Bourrély,

Dessalle, Malmontet, Reynes, Galtier, Pappas, Cabrol, Lenthéric, Laissac, Fuster, Beaume, Aldebert, Milhe, Henneguy, Deandreis, J.-B. Coste, Darnet, Gilodes, Barlet, Domergue, Nougaret, Maurin, Rouget, Gos, Soulas, Girod.

« J'ai l'honneur, dit M. le Président, de soumettre au Conseil municipal une lettre qui m'a été adressée par M. Bruyas, faisant don à la Ville de divers ouvrages artistiques qu'il considère comme le complément naturel de sa belle collection de tableaux, et, en outre, d'une épreuve d'artiste encadrée de l'*Hémicycle des Beaux-Arts*, et d'une copie à l'huile du portrait de M. le Baron Fabre.

» Je me suis empressé d'écrire à M. Bruyas, pour le remercier et lui annoncer que sa lettre serait mise sous

les yeux du Conseil municipal, qui ne peut qu'accepter avec vive reconnaissance cette nouvelle et importante libéralité.»

M. le Président donne lecture de la lettre de M. Bruyas et de la réponse de M. le Maire.

Le Conseil accueille avec la plus vive reconnaissance la communication de M. le Président, et vote par acclamation des remerciements à M. Bruyas.

M. Aldebert propose de nommer une Commission, pour porter à M. Bruyas les remerciements votés par le Conseil.

La proposition de M. Aldebert, appuyée à l'envi par tous les Membres présents, est adoptée.

En conséquence, le Conseil déclare à l'unanimité que, plein de gratitude pour celui que M. le Maire a si justement appelé « un des grands Bienfai-

teurs de la Cité», il s'associe vivement aux remerciements adressés par l'Administration à M. Alfred Bruyas, et il décide, en outre, qu'une Commission spéciale portera à ce généreux citoyen l'expression des sentiments du Conseil municipal de Montpellier.

Sont nommés immédiatement, pour faire partie de cette Commission : Messieurs Laissac, Pappas, Aldebert, Beaume, Castelnau, Deandreis, Hennequy et Lenthéric.

Et ont signé tous les membres présents.

« Montpellier, le 1er juillet 1872.

» MONSIEUR LE MAIRE,

» J'ai l'honneur de vous offrir, pour la Bibliothèque du Musée Fabre, ma bibliothèque particulière, composée surtout de livres sur les beaux-arts, et que je considère comme le complément naturel de ma collection de tableaux, que la Ville a déjà acceptée. Les livres sont contenus dans deux armoires vitrées, que je comprends dans ce don.

» J'y joins, également pour la Bibliothèque, une épreuve d'artiste encadrée de l'*Hémicycle du palais des Beaux-Arts*, gravée par Henriquel-Dupont d'après Paul Delaroche, ainsi qu'une copie à l'huile du portrait du baron Fabre.

» Vous comprenez, Monsieur le Maire,

combien je tiens à m'unir aux donations artistiques que la Bibliothèque de la ville doit à la générosité du baron Fabre, et que je me fais un devoir et un honneur de continuer.

» Veuillez recevoir, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

» BRUYAS.»

« Montpellier, le 3 juillet 1872.

» MONSIEUR LE CONSERVATEUR,

» La ville de Montpellier vous doit un Musée spécial dont l'importance est inappréciable, et qui complète magnifiquement les collections léguées par M. le baron Fabre et M. Valedeau.

» Votre lettre du 1<sup>er</sup> juillet courant m'annonce une libéralité nouvelle en faveur de notre Bibliothèque.

» Les ouvrages qui la composent ne peuvent qu'être extrêmement précieux et présenter le plus vif intérêt, car ils ont été choisis avec la même intelligence artistique qui donne une si grande valeur à vos collections et en sont d'ailleurs le complément naturel.

» Votre lettre sera mise sous les yeux du Conseil municipal à sa première réunion.

» Je viens vous prier de vouloir bien agréer, en attendant, l'expression des profonds sentiments de reconnaissance que l'Administration municipale doit naturellement éprouver.

» Dans notre Bibliothèque comme dans notre Musée, votre nom, attaché à vos libéralités, restera pour perpétuer

le souvenir d'un des plus grands Bien-  
faiteurs de la Cité.

» Veuillez, Monsieur le Conservateur,  
agréez l'assurance de ma considération  
la plus distinguée.

» L. COSTE. »